

Non classifié

GOV/PGC/A(2006)2/REV1



Organisation de Coopération et de Développement Economiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

29-Mar-2006

Français - Or. Anglais

**DIRECTION DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
COMITE DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE**

**GOV/PGC/A(2006)2/REV1
Non classifié**

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

**33ème session du Comité de la gouvernance publique
6 et 7 avril 2006
Château de la Muette, Paris**

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec Mme Andrea Uhrhammer,
Secrétaire exécutif du Comité de la gouvernance publique, tél. +33 1 45 24 78 32,
e-mail : andrea.uhrhammer@oecd.org.

**JT03206630
Ta. 75495**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

Français - Or. Anglais

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

Jeudi 6 avril 2006
33^{ème} session du Comité de la gouvernance publique

Session du matin : 9h30 – 13h00

9h30-10h00	1. Adoption de l'ordre du jour	GOV/PGC/A(2006)2
	2. Approbation du compte rendu succinct de la 32 ^{ème} session du Comité de la gouvernance publique	GOV/PGC/M(2005)2
	3. Election du Bureau du Comité	
10h00-10h15	4. Remarques préliminaires du Président et compte rendu des consultations avec le TUAC	GOV/PGC(2006)3
10h00-11h15	5. Programme de travail 2007-2008	GOV/PGC(2006)2
11h15-11h45	<i>Pause café</i>	
11h45-13h00	Programme de travail 2007-2008, <i>suite</i>	

Session de l'après-midi : 14h30-18h00

14h30-15h30	Programme de travail 2007-2008, <i>suite</i>	
15h30-16h30	6. Gestion des conflits d'intérêts	GOV/PGC(2006)4
16h30-17h00	<i>Pause café</i>	
17h00-17h45	7. Rapport d'activité des groupes de travail	
	8. Proposition de modification du nom du Groupe de travail sur la gestion des ressources humaines	GOV/PGC/RD(2006)1
17h45	9. Autres questions	
18h00	Cocktail offert par M. Bruno Cabras, Ambassadeur de l'Italie auprès de l'OCDE	

Vendredi 7 avril 2006
33^{ème} session du Comité de la gouvernance publique, *suite* :
Session spéciale sur les « performances de l'Etat »

Session du matin : 9h30 – 12h30

- | | |
|-------------|---|
| 9h30 -10h15 | 1. Exposé inaugural d'Allen Schick |
| 10h15-11h00 | 2. Utilisation des performances dans la gestion du budget |
| 11h00-11h30 | <i>Pause café</i> |
| 11h00-12h30 | Utilisation des performances dans la gestion du budget (<i>suite</i>) |

Session de l'après-midi : 14h00-17h30

- | | |
|-------------|--|
| 14h00-15h30 | 3. Utilisation des performances dans la gestion des ressources humaines |
| 15h30-16h00 | <i>Pause café</i> |
| 16h00-17h00 | 4. Table ronde : Performances en matière d'amélioration de la productivité du secteur public |
| 17h00-17h30 | 5. Conclusions |

NOTES

33^{ème} Session du Comité de la gouvernance publique

Point 2. Approbation du compte rendu succinct de la 32^{ème} session

Action du Comité : Approuver le compte rendu succinct de la 32^{ème} session

Point 3. Élection du Bureau

Action du Comité : Élire un nouveau Président et réélire le Bureau pour un an.

Point 4. Remarques préliminaires et compte rendu des consultations avec le TUAC

1. Le Président rendra brièvement compte des résultats de la consultation annuelle entre le Bureau du Comité et la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE du 5 avril.

Point 5. Programme de travail et budget 2007/2008

2. En s'appuyant sur les résultats de la réunion du Bureau élargi du 20 février ainsi que sur les observations écrites des pays, le Secrétariat a établi un projet de programme de travail et budget pour le prochain exercice biennal. Après présentation par le Secrétariat, et les délégués seront invités à faire des commentaires sur les différentes parties du programme.

Action du Comité : Examiner le projet de programme de travail et formuler des orientations.

Point 6. Gestion des conflits d'intérêts

3. Le Comité a été invité à rendre compte au Conseil, en 2006, des progrès réalisés dans la mise en œuvre des lignes directrices de l'OCDE sur la gestion des conflits d'intérêts. Le rapport [GOV/PGC(2006)4] récapitule les principales conclusions de l'enquête de l'OCDE et les enseignements politiques tirés de l'examen des mesures prises par les pays pour moderniser leurs lignes d'action et leurs pratiques dans ce domaine. Il explique comment les lignes directrices de l'OCDE ont été utilisées pendant ces trois années, en indiquant les tendances générales et les bonnes pratiques. En s'appuyant sur ce rapport d'étape, le Comité examinera en particulier deux domaines à risques, à savoir l'activité professionnelle exercée après un mandat public et le lobbying. Dans ces domaines situés au point de contact des secteurs public et privé, les risques résultent des échanges de personnel plus fréquents entre les deux secteurs.

4. Après une brève introduction du Secrétariat, suivra une présentation du Canada relative aux évolutions récentes dans la gestion des conflits d'intérêt.

Action du Comité : Examiner et commenter le rapport, que le Comité sera invité à approuver suivant la procédure écrite afin qu'il soit présenté au Conseil en mai 2006.

Point 7. Rapport d'activité des groupes de travail

5. De brefs rapports seront présentés sur les activités récentes des différents groupes de travail, réseaux et groupes d'experts du Comité.

Point 8. Proposition de modification du nom du Groupe de travail sur la gestion des ressources humaines

6. A sa dernière réunion, le Groupe de travail sur la gestion des ressources humaines a conclu que le nom qu'il portait ne correspondait plus exactement à l'éventail de ses activités et devait être modifié pour donner une indication plus réaliste de ses travaux aux principaux groupes auquel il s'adresse dans les pays Membres. Le Groupe de travail est convenu de proposer au Comité d'adopter le nom de « Groupe de travail sur l'emploi et la gestion publics ».

Action du Comité : Examiner et approuver la proposition [GOV/PGC/RD(2006)1] visant à modifier le nom du Groupe de travail sur la gestion des ressources humaines pour lui donner celui de « Groupe de travail sur l'emploi et la gestion publics ».

Point 9. Autres questions

Session spéciale du Comité de la gouvernance publique sur les « performances de l'État »

7. Le terme de performances est faussement simple. Il s'agit en fait d'une combinaison de trois ingrédients : des mesures des productions du secteur public qui peuvent susciter des questions d'ordre théorique sur les productions à prendre en compte ; des mesures des résultats nationaux, qui peuvent conduire à se demander si l'obtention de ces résultats est imputable d'une manière ou d'une autre aux pouvoirs publics ; et des mécanismes permettant d'utiliser ces mesures pour changer le comportement des gouvernements.

8. L'opinion publique, de même que les hommes politiques, accordent une importance accrue aux performances des pouvoirs publics, qui doivent apporter la preuve de la valeur tirée de l'argent des contribuables. Il s'agit d'une tendance durable et généralisée, et les demandes d'amélioration et de maintien de normes de performances font désormais partie intégrante de la gestion des pouvoirs publics dans les pays Membres.

9. Il reste cependant difficile de mesurer, d'utiliser et d'évaluer la gestion des performances. Chacun s'accorde sur la nécessité d'une amélioration des performances, mais les approches adoptées sont variées et en constante évolution ; en outre, le débat subsiste sur les solutions efficaces, celles qui ne donnent pas les résultats escomptés et le contexte dans lequel elles s'inscrivent. Ce débat concerne en particulier quatre grands domaines de la gestion publique : la gestion du personnel, la gestion des performances des organismes, la gestion du budget et l'amélioration de la productivité du secteur public.

10. Cette session spéciale de type symposium permettra au Comité d'examiner plus en détail trois de ces domaines, et de débattre des avantages et des risques des différentes approches utilisées dans les pays. Dans chaque domaine, des positions opposées peuvent être définies.

11. Le Professeur Allen Schick, de l'Université du Maryland et de l'Institution Brookings, introduira la session par un exposé liminaire qui soulignera les derniers courants de pensée et tendances actuels en matière de la gestion des performances.

Utilisation des performances dans la gestion du budget

Position 1 : Les performances utilisées pour établir le budget dans l'optique des résultats : il s'agit de l'idée de « contrat », l'enveloppe budgétaire étant déterminée en échange de résultats définis. Pour ses

détracteurs, cette approche est trompeuse car l'information sur les performances ne présente guère d'utilité pratique pour la formulation du budget.

Position 2 : Les performances utilisées pour établir le budget dans l'optique du changement : il s'agit de l'approche plus traditionnelle selon laquelle l'évaluation des performances peut apporter des informations à l'appui d'une nouvelle répartition entre les secteurs (mais ne peut y conduire directement), et peut offrir un cadre utile au débat politique sur l'évolution budgétaire. Pour ses détracteurs, il s'agit simplement de maintenir le statu quo.

12. Les débats sur la gestion budgétaire axée sur la performance seront initiés par la présentation des approches de deux pays et les commentaires d'un troisième.

- M. Frank Mordacq, Directeur général de la modernisation de l'État, France, présentera les dernières réformes de son pays en matière de procédure budgétaire, en expliquera les raisons, les enseignements tirés à ce stade et les étapes ultérieures.
- Ms. Julie Craig, *Deputy Commissioner for Governance, New Zealand State Services Commission*, décrira la façon dont la Nouvelle-Zélande aborde le domaine des performances.
- Un représentant du ministère des Finances des Pays-Bas commentera les différentes approches en s'appuyant sur l'expérience de son pays.

Utilisation des performances dans la gestion des ressources humaines

Position 1 : Les performances synonymes de résultats individuels : l'objectif est de recruter les meilleurs et d'encourager le départ des moins performants. Les détracteurs de cette approche pensent qu'elle entraîne une perte des valeurs traditionnelles du service public et encourage l'adoption de comportements à courte vue à des fins de carrière personnelle.

Position 2 : Les performances comme éthique : il s'agit d'une conception de la fonction publique qui repose davantage sur la carrière et met l'accent sur l'esprit de corps et les valeurs professionnelles collectives. Pour ses détracteurs, cette approche revient simplement à promouvoir l'intérêt personnel des fonctionnaires et à défendre leurs privilèges.

13. Les débats sur la gestion du personnel axée sur la performance seront initiés par la présentation des approches de deux pays et les commentaires d'un troisième.

- Ms. Lynne Tacy, *Deputy Public Service Commissioner*, présentera l'approche de l'Australie en matière de gestion des performances du personnel de l'Etat.
- M. Antoine Godebert, Ministère de la fonction publique de la France expliquera comment y est gérée la performance des fonctionnaires.
- Un représentant de la fonction publique coréenne commentera les différentes approches en s'appuyant sur l'expérience de son pays en matière d'évolution du système de gestion des performances.

Performances dans l'amélioration de la productivité du secteur public

14. Il existe différentes façons d'envisager les performances pour améliorer la productivité du secteur public, par exemple en tenant compte de l'efficacité du secteur public ou en tenant compte des dépenses. Les participants seront invités à étudier cet aspect dans le cadre d'une table ronde.

- M. Alwyn Pritchard, du *Centre for the Measurement of Government Activity*, Bureau national des statistiques du Royaume-Uni, fera état des progrès réalisés par son pays dans le domaine de la mesure de la productivité de l'administration.
- Un deuxième pays, à déterminer, présentera son approche.
- Les délégués discuteront en table ronde de la mesure de la productivité de l'administration.

Conclusions

15. Le Président présentera les conclusions des débats de la journée.

Autres documents de référence

- Calendrier des réunions 2006 [GOV/PGC(2006)5]
- Fiches par pays [GOV/PGC(2006)6]